PRIX RAYONNEMENT

(Prix remis les années impaires)

# Conditions d'admissibilité

* Une seule personne doit faire l’objet de la candidature ;
* Toutes les anciennes étudiantes et tous les anciens étudiants du campus d’Edmundston de l'Université de Moncton sont admissibles s’ils ont fréquenté cet établissement pour au moins une année à temps plein ou partiel;
* Les prix doivent être décernés du vivant de la récipiendaire ou du récipiendaire, et non à titre posthume;
* La personne ne doit pas avoir reçu auparavant un diplôme honorifique (*honoris causa*) de l'Université de Moncton;
* La récipiendaire ou le récipiendaire **doit** **être** **présent** lors de la cérémonie de remise prix;
* La personne peut présenter sa propre candidature ou peut être présentée par une tierce personne, par des groupes ou par des organismes;
* La personne proposée doit être avisée et doit approuver sa mise en candidature en remplissant le formulaire d'acceptation;
* La candidature d'une élue ou d’un élu (municipal, provincial ou fédéral) ou d'une personne nommée aux fonctions de consul, sénatrice ou sénateur, ambassadrice ou ambassadeur et toujours active dans le domaine politique, n'est pas admissible;
* La candidate ou le candidat **doit** **être** **âgée** **de** **moins** **de** **40** **ans** au moment de la réception de la candidature;
	+ Une candidature à ce prix sera aussi considérée si l’obtention des derniers crédits à l’Université de Moncton, campus d’Edmundston, remonte à une période inférieure à 10 ans (120 mois) au moment de la réception de la candidature;
* Les candidatures reçues sont conservées pour les années subséquentes, et ce, pour la période d’admissibilité susmentionnée. Par conséquent, la candidature peut être renouvelable et actualisée par la candidate ou le candidat, la présentatrice ou le présentateur;
* Le formulaire de candidature doit être soumis au plus tard le 30 avril de l’année pendant laquelle le prix sera attribué.
	+ Toute personne lauréate qui déshonore l’Université de Moncton dans son ensemble ou l’AAASLM peut être déchue par le Conseil d’administration de l’AAASLM. Le Conseil offrira à cette dernière l’occasion d’être entendue avant de rendre sa décision finale. Le tout peut se faire sur la base de faits passés, présents et futurs.

# Critères de sélection

Le prix est décerné pour deux types de réalisations, soit pour l’amorce d’une carrière exceptionnelle ou pour un évènement ou une réussite ponctuelle extraordinaire.

Pour au moins un des types de réalisations susmentionnées, la lauréate ou le lauréat doit faire preuve de réalisation(s) exceptionnelle(s), notamment par :

* Un début de carrière exceptionnelle ou;
* Sa contribution marquée à une profession ou à une discipline scientifique;
* Sa contribution au développement de la communauté par de l’engagement, du bénévolat ou du

leadership au sein de la société civile;

* Sa contribution à la visibilité de l’UMCE;
* Une combinaison de plusieurs des réalisations susmentionnées.

Formulaire de candidature

*Fournir le plus d’information possible.*

Documents à fournir avec le formulaire de candidature :

* Biographie ou C.V. de la personne proposée
* Deux lettres d’appui

## Information sur le candidat

Prénom et nom :

Coordonnées (tél. | cell. | adresse courriel) :

Diplôme(s) obtenu(s) et année d’obtention :

Emploi actuel :

Nom de l’employeur :

1. **Réalisations** **professionnelles** **à** **ce** **jour** (maximum 350 mots)

## Contribution à l’avancement d’une profession ou d’une discipline scientifique (maximum 350 mots)

1. **Visibilité** **dans la communauté par l’engagement et le bénévolat** (maximum 250 mots)
2. **Contribution** **à** **la** **visibilité** **de l’UMCE ou de ses composantes historiques** (maximum 250 mots)
3. **Vision** **et** **leadership** (maximum 250 mots)
4. **Informations** **complémentaires** (facultatif – maximum 250 mots)

## Information sur la personne qui soumet la candidature

Prénom et nom :

Tél. | cell. :

Adresse courriel :

Lien avec la personne proposée :

**Signature** **Date**